

MMV INFOS

DANS CETTE ÉDITION

- Oradour-sur
Glane, histoire
d'un rescapé. **p.2**

- L'histoire
méconnue des
femmes dans la
guerre. **p.8**

- Henri Fertet,
entre un destin
national et une
souffrance
familiale. **p.14**

- Le rationnement
pendant la
Seconde Guerre
mondiale. **p.27**



Chers lecteurs, chères lectrices,

Bienvenue dans cette parution du journal MMV Infos. Nos rédacteurs bénévoles œuvrent pour faire perdurer la mémoire de la Seconde Guerre mondiale. Ainsi, aucun soldat français mort au front, aucun résistant ni aucun héros de guerre ne sera oublié. A travers ce journal, vous retrouverez les actions de l'association, mais aussi des articles sur les grands résistants, les monuments d'Histoire et bien d'autres.

Bonne lecture !

Oradour-sur Glane, histoire d'un rescapé.

Un ancien rescapé d'Oradour-sur-Glane : « Les copains morts qui me sont tombés dessus m'ont sauvé la vie »

10 juin 1944, dans un petit village de Haute-Vienne, 642 personnes, hommes, femmes et enfants confondus, sont massacrés par les nazis. Aujourd'hui disparu, Marcel Darthout était l'un des derniers rescapés du massacre. Il a témoigné en 2013, en tant que « passeur de mémoire ».

Le 10 juin 1944, une division SS a incendié le village et massacré tous ses habitants. Les nazis ont tué 642 personnes dont plus de 450 femmes et enfants et ont incendié le village. Désormais ce village est un lieu de mémoire symbole de la barbarie nazie. Marcel Darthout, aujourd'hui décédé, a souhaité témoigner en 2013 et

rappeler ce massacre d'Oradour-sur-Glane perpétré par la Panzer-Division SS « *Das Reich* ».

Ne jamais oublier...

« J'ai eu de la chance ce jour-là, beaucoup de chance. Oradour, ce n'est pas quelque chose qui s'oublie ».



Marcel Darthout, assiste le 16 juillet 1999 à l'inauguration par le président de la république Jacques Chirac du centre de la Mémoire d'Oradour-sur-Glane

Ce jour-là, c'était le 10 juin 1944, une date et une journée à jamais gravées dans la mémoire de Marcel Dhartout. La division SS Das Reich, était dans le Limousin depuis plusieurs jours pour procéder à une opération anti-maquis pour éviter que le Limousin ne se libère de lui-même. Cette division avait repris le contrôle d'un certain nombre de villes qui étaient sur le point de se

libérer Tulle, par exemple, Guéret Et elle venait de recevoir, le 9 juin, l'ordre de rejoindre le front de Normandie, où se jouait la bataille décisive et avant de quitter le Limousin, les chefs de la division ont décidé de procéder à « une action immédiate et brutale destinée à terroriser la population » en fait à lancer le message suivant aux Français :

« Si

vous continuez à soutenir la résistance, si vous aidez les résistants, mais aussi les alliés qui vont arriver en France, voici ce qui risque de vous arriver. Il y aura peut-être d'autres Oradour. » **Fabrice Grenard**

Ce jour-là, la SS Das Reich avait tout simplement décidé de rayer de la carte le village d'Oradour-sur-Glane, en Haute-Vienne.



Quelques membres de la 2e division SS Das Reich qui ont participé au massacre d'Oradour sur Glane le 10 juin 1944.

« *Tout d'un coup, on a entendu le bruit des moteurs...* »

En début d'après-midi vers 14h, le bruit des moteurs des premières automitrailleuses se fit entendre. Les véhicules arrivaient par la route de Saint-Victurnien. Face à ces soldats armés, certains villageois crurent d'abord à une retraite. « *Il y avait plein de soldats, fusils à la main, explique Marcel Darthout, des copains me disaient, « Regarde, ils s'en vont vers le nord ! » C'était quatre jours après le Débarquement, ne l'oublions pas. Dix minutes après, les automitrailleuses sont redescendues.* ». La division SS était en fait en train de prendre position pour encercler Oradour. A peine le temps de rentrer chez lui que deux SS entrent, et exigent qu'ils prennent ses papiers ainsi que ceux de son épouse pour aller rejoindre l'arrière de l'église. « *Tous nos voisins étaient réunis là. Personne ne comprenait ce qu'ils voulaient* ».

Les soldats exigent alors que le groupe se rende sur la place d'Oradour. Sur le chemin, ils continuent de rabattre tous ceux qu'ils rencontrent ou qu'ils surprennent en tentative de fuite. D'autres pénètrent dans les maisons, forcent les portes. Sur la place, les gens se retrouvent et tentent de se rassurer. « *Qu'est-ce qu'ils veulent ? Moi j'ai mes papiers, j'm'en fous, tout va bien* ». Le maire, M. Desourteaux, est appelé. Il est sommé de désigner des otages (Marcel Darthout le découvrira plus tard). Il refuse. Dès lors, tout est joué. La population est alors divisée en deux groupes : d'un côté, les hommes en rang par trois ; de l'autre, les femmes et les enfants qui sont emmenés vers l'église.

« *Moi j'ai
mes papiers,
j'm'en fous, tout
va bien* »

Ordre est donné aux hommes de baisser la tête lorsque la colonne des femmes et des enfants s'éloigne. *« J'ai regardé quand même. J'ai vu ma mère et ma femme pleurer. »*

« Ils vont nous tuer, ils vont nous tuer »

Les hommes sont amenés vers un hangar en désordre, où se trouvent du matériel agricole, de la paille, des fagots et des plaques de bois. *« Ceux qui nous gardaient sont venus en face de nous. Ils étaient quatre ou cinq. Il y en a un qui a pris un balai, a bien balayé, a posé sa mitrailleuse et il s'est couché. »* Pas très rassuré, le groupe continue cependant à discuter et à plaisanter. Un sous-officier arrive, discute avec les gardes. Son camarade Joseph devient blême, se retourne et s'écrie par à-coups : *« Ils vont nous tuer, ils vont nous tuer, ils vont nous tuer. »*

Ses amis essaient bien de le rassurer, lui intiment même l'ordre de se taire et de se calmer, rien n'y fait. Jusqu'à ce qu'il se réfugie dans un mutisme total. De l'extérieur survient soudain le bruit d'un coup de feu, puis d'une rafale. Un ordre a claqué et ils ont ouvert le feu. Marcel Darthout raconte :

« Premier coup, tout de suite j'ai pris deux balles en bas des jambes, je tombe. En tombant, j'ai pris deux autres balles dans le haut des cuisses. Tous les copains, c'est eux qui m'ont sauvé : ils me sont tombés dessus. Il y avait deux mitrailleuses qui tiraient. Puis elles se sont arrêtées. Combien de temps cela a duré, je n'en sais rien. Une minute, deux minutes. Ça se calme. J'entends alors le bruit caractéristique de la culasse que l'on tire : « Clac, clac, clac », pour mettre une balle dans le pistolet. Et ça tire. « Clac, clac, clac », et ça tire à nouveau.

Il était en train de donner le coup de grâce. Il est monté sur le tas de cadavres, et tout ce qui bougeait encore, il l'achevait. Le bruit de la culasse qu'on arme « Clac », ça je l'ai encore dans la tête. A la fin, il a mis son pied sur mon épaule et là je me suis dit, « c'est pour toi Marcel, c'est pour toi Marcel... » Quand il a tiré, ce n'était pas moi. C'était celui qui était sur moi. Je ne savais pas qui c'était. Ce n'est qu'après que j'ai su que c'était Joseph. Il a été tué là, j'ai senti qu'il tressaillait, puis qu'il s'arrêtait. Quand tout le monde a été tué, ils ont commencé à parler comme si de rien n'était. Puis ils ont commencé à nous recouvrir de paille, de foin... Comme ils nous avaient recouvert, on a pu parler. Quelqu'un a dit, « Ils sont partis ». Les morts parlaient. . On était peut-être dix dessous à parler. A un moment donné, quelqu'un a dit : « Les voilà, ils reviennent. » C'est là que j'ai entendu le petit bruit de la flamme qui brûle, la paille avait commencé à brûler.

Quelqu'un a dit, «
Ils sont partis ».
Les morts
parlaient.

J'ai été brûlé à la tête, à l'épaule, ma veste brûlait. Je l'ai enlevée. J'ai essayé de passer sous les cadavres en me disant qu'ils me protégeraient du feu. Mais ça brûlait quand même. Alors je me suis dit, brûlé pour brûlé, je ne vais pas rester là ».

C'est à peu près au même moment que débuta le massacre des enfants et des femmes à l'église. Ils y avaient été enfermés. Lorsque la division SS mit le feu, les séquestrés tentèrent d'enfoncer la porte de la sacristie en vain. Ajoutant à l'horreur de la situation, la foule, qui allait et reflétait pour tenter

pour tenter d'échapper aux flammes, se heurtait aux tirs des SS, qui, de l'extérieur, derrière des fenêtres, tenaient leurs victimes en joue. L'incendie dévora la toiture, les piliers, et embrasa le clocher.



Parmi les 350
femmes et enfants
enfermés dans
l'église, seule
Marguerite
Rouffanche, âgée de
47 ans, parvient à
s'échapper

Passeur de mémoire

Jean-Marcel Darthout est décédé en 2016 à l'âge de 92 ans. Jamais il n'aura oublié cette terrible journée du 10 juin 1944. Lui qui aura perdu sa femme, sa mère et de nombreux amis, a œuvré toute sa vie pour que personne n'oublie ce que la barbarie peut causer. Il est enterré à Oradour.

« C'est là que je veux être, près de mes morts, près de ma mère et de ma femme ».

Antonin Samson

L'histoire méconnue des femmes durant la guerre

L'histoire n'a pas voulu prendre en compte les mérites et les souffrances spécifiques des femmes gommées de la mémoire de la guerre 1939-1945 en faveur des combats des hommes relatés dans de nombreux ouvrages et bibliographies.

Les femmes actives dans de multiples domaines

La Seconde Guerre mondiale fût un conflit planétaire d'une ampleur sans précédent ; l'urgence absolue de la mobilisation de l'ensemble de la population a inévitablement accéléré l'expansion de la place des femmes dans la société.



Ainsi durant ce conflit elles sont militantes, résistantes, espionnes, journalistes, munitionnettes, combattantes ou encore infirmières héroïnes de la survie quotidienne.

En 1939, six mille six cents femmes s'engagent dans l'Armée Française, grâce à la loi du 11 juillet 1938 « Paul Boncour ». Elles sont alors majoritairement ambulancières ou servent dans les Sections Sanitaires Automobiles (SSA).

Mai 1943, femmes conductrices et infirmières du Corps franc d'Afrique

Pendant la seconde Guerre Mondiale, les hommes n'étant plus disponibles, le travail en ville, dans les champs, dans les usines est fait par les femmes. Leur rôle de « munitionnette » consistant à construire des munitions (essentiellement d'obus), des pièces pour les navires et les avions s'est révélé essentiel dans la victoire des Alliés.



Réalisation d'obus
en 1942 à Dax.

Des femmes qui donnent de leurs vies



Membre de la
WAAF en
1943

De grandes figures de la résistance sont des femmes, notamment Lucie Aubrac, Marie-Madeleine Fourcade, Denise Cerneau... Elles ont travaillé dans l'ombre en prenant le maquis, sabotant à de multiples reprises du matériel allemand, ou détruisant même des voies ferrées pour éviter les rechargements de ceux-ci en nourritures et armes. Officiellement, des corps spéciaux de force combattante féminine ont œuvré dans la victoire des Alliés.

Parmi ceux-ci la Women's Auxiliary Air Force (WAAF) qui est une force féminine auxiliaire de l'aviation de la Royale Air Force (RAF) durant la seconde Guerre Mondiale, fondée le 28 juin 1939. A sa force maximale, en 1943, la WAAF comptait 180 mille membres avec plus de 2000 nouvelles recrues féminines par semaine.

Reconnaitre le rôle essentiel des femmes dans la guerre

Durant tout le XXe siècle, traversé par les deux guerres mondiales, les femmes ont pu démontrer leur capacité à réaliser le travail des hommes en leur absence. C'est à cette époque que se développe, outre atlantique, le personnage de Rosie the Riveter avec son fameux slogan « *We Can Do It* » (littéralement en français « *Nous pouvons le faire* »). Cette affiche créée en 1943 par Norman Rockwell symbolise parfaitement les 6 millions



Norman Rockwell,
Rosie the Riveter,
1943

d'ouvrières américaines de l'industrie militaire, leur capacité à supplanter les hommes luttant sur le front, ainsi que leur rôle essentiel dans la Seconde Guerre mondiale.

Pour beaucoup, le droit de vote fût accordé aux femmes en « récompense » de leur participation dans la résistance.

Mais ce fût un parcours plus difficile qu'il n'y paraît et les femmes ont donc dû se battre pour obtenir ce droit essentiel. Ce n'est qu'en 1944 que le droit de vote sera accordé aux française à la suite de l'ordonnance du Général de Gaulle de 1944. Ainsi, le 20 avril et le 13 mai 1945, les femmes participent pour la première fois à des élections municipales.

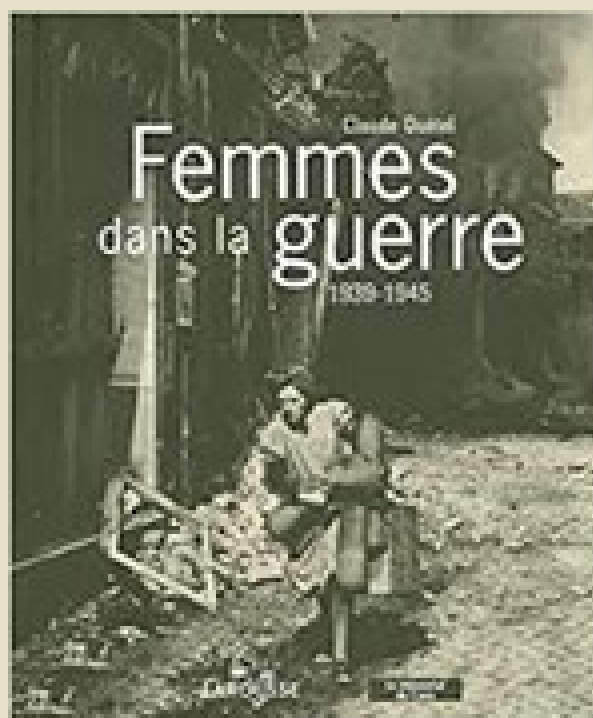


Les œuvres littéraires et cinématographiques :

C'est dès 1989 que Guylaine Guidez, documentariste et écrivaine publie son œuvre : « *Femmes dans la guerre 1939-1945* ».

Guylaine Guidez ,
« Femmes dans la
guerre
1939-1945 », 1989

Première
participation des
femmes aux
élections en 1945
(Bureau d'Amiens)



Celui-ci retrace le rôle des femmes dans le monde durant la Seconde Guerre mondiale, leur vie quotidienne (les deuils, les massacres, les exodes...), leur travail à l'usine ou dans les dépôts, leur combat dans l'armée ou la résistance, et leur retour au foyer à la Libération :

« De la résistance française à la nationaliste allemande, Guylaine Guidez livre des témoignages et des documents étonnants, souvent bouleversants, toujours authentiques, sur les petites et grandes misères des femmes pendant la guerre. » Libération

Ses recherches ont permis de constituer les bases à la série de 5 documentaires d'une heure, Co-diffusé par Arte et France 3, dénommés « Femmes dans la guerre ». France 3 a également réalisé une interview passionnante de Cécile Rol Tanguy, ancienne résistante et femme du colonel Henry Rol Tanguy chef du soulèvement parisien. Ce merveilleux témoignage est disponible sur le replay de la chaîne France 3 à l'adresse suivante : <https://www.france.tv/france-2/13h15-le-samedi/1909387-une-femme-en-guerre.html> (jusqu'au 28 janvier 2021 seulement).

Antonin Samson

Henri Fertet

Entre un destin national et une souffrance familiale



©Ordre de la Libération

IL AVAIT SEIZE ANS LORSQUE LES ALLEMANDS LUI ONT ÔTÉ LA VIE. NÉ LE 27 OCTOBRE 1926 À SELONCOURT DANS LE DOUBS, HENRI FERTET EST DEVENU RÉSISTANT À PARTIR DE 1942. FILS DE PARENTS INSTITUTEURS À VELOTTE, ARRONDISSEMENT DE BESANÇON, IL VIT UNE ENFANCE JOYEUSE. C'EST UN GARÇON POSÉ, CALME ET DOUX, QUE LA GUERRE VA FAIRE GRANDIR TROP VITE.

Larnod, village proche de Besançon, été 1942.

Une nouvelle recrue s'ajoute au mouvement de Résistance que mène le jeune Marcel Simon, 21 ans. C'est Henri Fertet, âgé lui, de 15 ans. Un de plus dans ce réseau composé uniquement de jeunes d'une vingtaine d'années, si ce n'est moins, et dont le rôle se concentrait principalement dans le recueillement d'armes qu'ils cachaient ensuite dans l'église du village. Des jeunes, qui refusaient la défaite française.

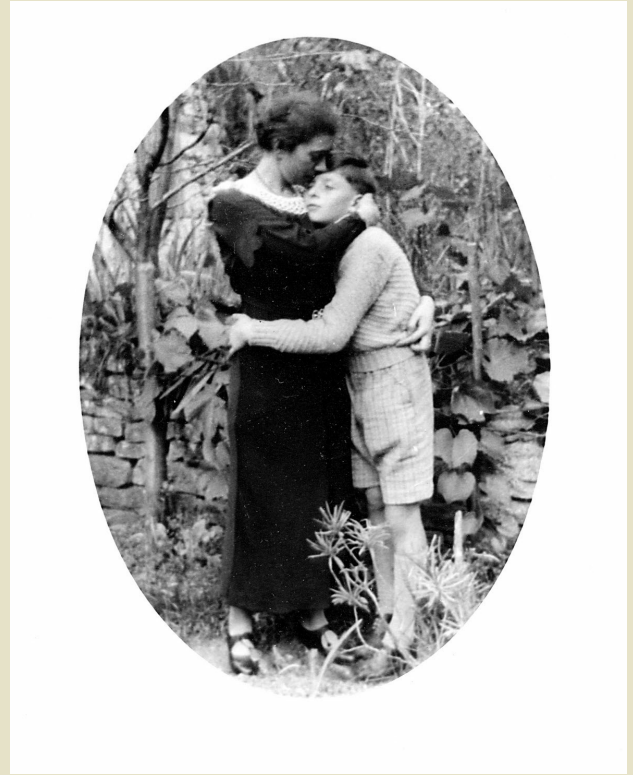
*« Et ces vengeurs
auront de nouveaux
défenseurs qui, après
leur mort, auront
des successeurs. »*

**Henri Fertet, prison
de la Butte, 26
septembre 1943.**

Comme le soulignera plus tard en 1980 la mère de l'un d'entre eux :
« Il fallait bien faire quelque chose... On ne pouvait rien leur dire, rien. Ils étaient résistants dans l'âme. »

Henri est un passionné : passionné d'histoire, d'archéologie, de sa terre dont il dessinera plusieurs croquis. De sa France, pour qui il tombera. Un patriotisme dans l'âme, un fervent croyant dans le cœur, une pureté qui force l'admiration, dans une guerre qui pouvait amener tant le meilleur que le pire en chacun d'entre nous.

« Qu'aurais-je fait si je l'avais vécue ? » C'est la question que se pose Jean-Christophe Jacottot, un originaire de Besançon. M. Jacottot connaissait l'histoire de Henri. Son père était élève du père de Henri, et sa tante Mme Monique Verdaux, aujourd'hui décédée, l'élève de Mme Cécile Fertet, la mère de Henri.



©Est Républicain

Henri et sa mère
Cécile Fertet,
durant sa
première rentrée
au lycée.

« J'ai parfois l'impression que le temps s'est arrêté pendant 4 ans. Les gens pour beaucoup, pas tous heureusement, sont devenus sourds et aveugles, comme dans un état de sidération », me dit M. Jacottot.

Ce ne fut pas le cas du mouvement de la région de Besançon, qui prendra le nom de Guy Mocquet en 1943 en hommage au jeune résistant communiste homonyme, fusillé deux ans plus tôt. Le mouvement débute par de la récupération d'armes avant d'effectuer des actes plus osés comme les vols de tickets de rationnement, des sabotages -dont celui d'une librairie allemande dans Besançon- ou encore des incendies des fermes de personnes considérées comme étant collaboratrices. Le groupe Guy Mocquet est rejoint en 1943 par le mouvement de Francs-Tireurs et partisans, Marius Vallet.

C'est à ce moment-là que le mouvement recrute des jeunes aux alentours de Besançon ; c'est le cas de Henri Fertet. Des Républicains espagnols ayant fui la politique de Franco se rajoutent également, faisant ainsi du mouvement, déjà composé de catholiques et de communistes, un groupe des plus diverses.

Le journal « Les Dernières Dépêches » honorait ainsi cet aspect dans le numéro du 17 août 1946 : « [Ils étaient] *paysans et citadins, ouvriers et intellectuels, cultivateurs et employés, commerçants industriels, journaliers ou propriétaires (...)* de la gauche à la droite, mais unis dans un désir commun d'une France laborieuse et de Français heureux. »

Leur première action massive s'illustre dans la destruction d'une écluse sur le Canal du Rhône au Rhin, en septembre 1942. Les Allemands, qui utilisaient ce canal pour les ravitaillements et qui faisaient descendre leurs vedettes jusqu'en Méditerranée, furent bloqués durant sept semaines. Henri, désormais connu sous le matricule Emile-702, devient chef d'équipe. Trois faits d'armes peuvent lui être associés, notamment la récupération de munitions et d'explosifs le 15 avril 1943 au Fort de Montfaucon mais également la

destruction d'un pylône électrique à Châteaufarine (quartier de Besançon) le 7 mai de la même année. L'augmentation d'actions de plus en plus violentes entraîne l'arrestation de plusieurs membres du groupe. Le 12 juin, Henri est chargé avec Marcel Reddet de subtiliser des informations nécessaires à leur libération dans les papiers d'un commissaire des douanes allemandes. Mais la situation dégénère, l'arrivée d'un motocycliste allemand les empêche d'accomplir leur mission et Henri se retrouve contraint de tirer sur le soldat des douanes, le blessant mortellement. Après cette journée, les résistants seront poursuivis inlassablement.

LARNOD, 3 JUILLET 1943, 3H30 DU MATIN.

Des voitures allemandes circulent dans les rues de Larnod. L'église s'illumine dans la nuit : le dépôt

d'armes a été découvert. Les minutes, les secondes sont comptées. Certains résistants parviennent à s'échapper ; ils rejoindront d'autres groupes de la Résistance. Henri est arrêté chez lui et sa famille, dans l'école de Velotte, et est emmené à la prison de la Butte.

Le maire de Besançon, le préfet, les personnalités vont interférer en faveur des vingt-trois jeunes résistants capturés.

Ecole de Velotte aujourd'hui. Les Fertet vivaient en haut à gauche, la salle de classe se trouvait en bas.



La mère d'un des résistants ayant parvenu à s'échapper avoue avec fatalisme : « *Ils avaient toujours pensé qu'ils y arriveraient, mais ça n'a pas réussi.* »

De leur cellule, l'écho de l'orchestre d'une brasserie voisine, toujours existante aujourd'hui, représente le seul halo de lumière au coeur de l'obscurité froide de la prison. Dans la dernière lettre qu'il adresse à ses parents, le matin de son exécution, Henri écrit : « Vous ne pouvez savoir ce que j'ai moralement souffert dans ma cellule. » Durant ses 87 jours en prison, il se lie d'amitié avec son voisin de cellule, également étudiant, avec qui il communique inlassablement en dépit du mur qui les sépare et des gardes allemands. Il lui racontera ses actes, mais également ses projets : lui qui voulait auparavant voyager, il décidait de devenir prêtre et de rester auprès de sa chère maman qu'il aimait tant.

Il lui demandera de parler de lui à ses parents, tâche à laquelle le voisin de cellule, appelé Dufils, ne faillira pas. Dans une lettre que Dufils écrira à la famille Fertet après sa libération, il y décrit une voix « tantôt douce et calme, tantôt ferme et impérative ». La voix d'un jeune résistant qui vacille entre insouciance et gravité, entre l'enfant et l'adulte. Un jeune homme heureux pour ses compagnons de cellules qui recevaient des colis, alors que lui-même en manquait.

La voix d'un jeune résistant qui vacille entre insouciance et gravité, entre l'enfant et l'adulte.

Dufils aura essayé de lui faire parvenir de la nourriture au moyen d'une corde tendue entre leurs deux fenêtres, sans succès.

Le gardien surprendra Henri et le rouera de coups, sans que le jeune homme ne prononce mot.

Bien avant le procès, c'est ce gardien qui prédit à Henri ces mots fatals : « *Tu vas être fusillé.* » Il jubile. Le douanier tué par Henri, c'était un de ses amis. Henri lui répond : « *Être fusillé, mais j'en suis fier ; j'irai au poteau en chantant, et je ne veux ni bandeau, ni être attaché. Je suis content de mourir, j'ai la conscience en paix. Dieu est avec moi.* »

Son procès a lieu le 18 septembre 1943, au tribunal militaire allemand de Besançon, la *Feldkommandantur 560*. Les preuves sont affichées sur la table, accablantes.

Les avocats allemands défendent les résistants en les appelant « terroristes » et « francs-tireurs », induisant ainsi qu'ils avaient agi en dehors des lois de la guerre classique. Les peines tombent : sept partiront dans des camps de concentration, les seize autres

feront face au peloton d'exécution. C'est le cas de Henri. Bien que la peine de mort soit interdite en France avant la majorité (21 ans), le juge déclarera : « *Cette personne n'a que 16 ans mais sa maturité est telle que le tribunal peut réclamer la peine de mort.* »

« J'ai fait mon
devoir, ma famille
et ma patrie
peuvent être
fières de moi. »

Aux juges qui lui demandent s'il souhaite faire recours en grâce, Henri se lève et clame : « *Messieurs les Juges, je n'ai plus rien à vous dire. J'ai fait mon devoir, ma famille et ma patrie peuvent être fières de moi.* » De retour dans sa cellule, il raconte tout de même à Dufils son trouble : un résistant qui avait été sous ses ordres, a essayé de lui reporter toute la responsabilité.

Qu'il obéissait seulement parce que Henri le menaçait de lui tirer une balle dans la tête s'il refusait. Henri affirme finalement, « *Je lui pardonne tout de même* », avant de retourner prier, prenant au creux de ses mains une Vierge qu'il avait façonnée grâce à sa maigre pitance de mie de pain. Quand il raconte son procès à Dufils, il parvient à plaisanter : « Je me suis bien amusé à regarder le crâne rasé du procureur général. » De son avocat, il le décrit comme « très chic » pour lui avoir donné des morceaux de sucre pour le procès (« Je n'en ai pas eu besoin ») et des livres pour apprendre l'allemand en cas de grâce.

Le Maître Kraehling, après le procès, donne la parole à Marcel Simon. Il écrit dans ses notes : « *En termes émouvants, il demanda au Tribunal à être exécuté seul, puisqu'il avait entraîné les jeunes, moins responsables que lui.* »

Marcel Simon déclare :

« *Mes amis, j'ai été votre chef et je ne vous abandonnerai pas. Le Capitaine doit rester sur son vaisseau quand il sombre* ».

En racontant cet acte, Henri Fertet sourit à Dufils de derrière le mur : « *Le Chef a été sublime.* »

Dufils est libéré avec pour mission de transmettre l'histoire de Henri à sa famille. Quant à Henri, le 26 septembre 1943, il dispose de quelques minutes avant son exécution pour écrire une dernière lettre à ses parents.

Si peu de temps pour tant de choses à dire. Pour dire à quel point il les aimait, qu'il était enfin arrivé au vrai amour filial, qu'il s'excusait de la douleur que sa mort allait leur procurer, qu'il n'avait pas peur de mourir car il était en paix. Il en profite pour régler ses comptes : il faut rendre

le livre du Comte de Monte-Cristo à un camarade ainsi que du tabac à un autre, et Hennemann lui doit un paquet de cigarettes.

Il les rassure « *Mon écriture est peut-être tremblée; mais c'est parce que j'ai un petit crayon* », avant de certifier « *Quelle mort sera plus honorable pour moi que celle-là ? Je meurs volontairement pour ma Patrie* ».

Fier, la tête haute, il promet à sa mère qu'il chantera Sambre et Meuse « jusqu'au bout ».

Quatre à quatre, les résistants du groupe Guy Mocquet sont fusillés, un « Vive la France » au bord des lèvres et leur patrie ancrée dans leur âme.

« Quelle mort sera plus honorable pour moi que celle-là ? Je meurs volontairement pour ma Patrie »

Le lendemain, un soldat allemand entre dans le café du « Au Capitole », démoralisé. Il a assisté en tant que sentinelle aux mises à mort de ces jeunes. La tenancière, Mme Renault, témoigne de ses paroles : « *Ce sang, tout ce sang, jamais je n'oublierai cela !* » Il raconte que tous, jusqu'aux derniers, n'ont cessé de chanter la Marseillaise et Sambre et Meuse jusqu'au moment où ils sont tombés.

« *Ils vivaient parmi nous, comme nous, mais une flamme héroïque brûlait dans leur cœur, et Français de France, Français de chaque jour, ce n'est qu'à la brisure du sacrifice que leur âme se révéla.* »

Hommage du journal « Les Dernières Dépêches », 1946.

Les jours suivants, la population bisontine n'hésite pas à déposer des fleurs sur la fosse où sont enterrés les résistants, malgré les interdictions des Allemands. C'est le cas également ensuite sur la tombe de Henri Fertet, dans le quartier de Saint-Ferjeux. Une désobéissance civile que M. Jacottot explique par deux raisons, l'une étant pragmatique et l'autre idéologique. Il connaît bien la ville, le quartier de Saint-Ferjeux était un vrai labyrinthe à l'époque, un dédale : « *Un Allemand n'aurait pas pu [y] trouver un bisontin* ». Ajouté à cela qu'ils agissaient de nuit, les bisontins se jouaient du règlement. En outre, il leur paraissait impensable d'être arrêtés pour avoir simplement déposé des fleurs sur une tombe. Pour beaucoup, Besançon est une terre de Résistance, une ville d'entraide où le refus de l'injustice est gravé dans leurs gènes. Elle ne se souciait guère des engagements politiques des mouvements de Résistance :

le groupe Guy Mocquet était gaulliste, communiste... mais il était surtout, selon M. Jacottot, « *une union sacrée de personnes ne voulant pas tomber dans l'asservissement* ».

La lettre de Henri Fertet prend une portée nationale. Elle est recopiée par des personnes anonymes, publiée dans la presse clandestine dont « *Témoignage Chrétien* », qui fut la première, mais également lue à la radio de Londres par Maurice Schumann le 9 décembre 1943. La mémoire nationale est immédiate, et un martyrologe est dressé au nom de Henri, parti si jeune, et, indépendamment de lui, devenu un des symboles de la barbarie nazie.

« Le groupe Guy Mocquet était une union sacrée de personnes ne voulant pas tomber dans l'asservissement ».

Un martyrologe qui effleure à peine une famille déchiquetée, brisée par la perte d'un fils. En apprenant l'histoire du jeune résistant, le Général De Gaulle écrit à la famille : « Au moment où sonne pour le pays l'heure glorieuse préparée par les meilleurs de ses fils, la France meurtrie mais victorieuse reporte sur Henri Fertet sa gratitude et sa tendresse, en même temps que sa fierté. » Il remet en 1947 la médaille de l'Ordre de la Libération à M. Fertet.

Henri reçoit à titre posthume le grade d'aspirant des Forces Françaises de l'Intérieur, la Croix de Guerre 39-45, la médaille de la Résistance, la Croix du Combattant Volontaire, la médaille de la Déportation et de l'Internement pour faits de Résistance. Il est également nommé Chevalier de la Légion d'Honneur ainsi que Compagnon de la Libération. Tant de titres honorifiques et de reconnaissance nationale qui honorent le sacrifice de Henri Fertet.



La famille Fertet à Chamonix. Henri est sur la droite.

Cette famille qui ne s'est jamais remise de cette tragédie. Jean-Claude Jacottot, qui a été l'élève de M. Fertet en 1952, me raconte : « *Il était toujours dans ses pensées. Usé par la tristesse qui l'accablait depuis la mort de son fils. Il fumait cigarettes sur cigarettes. C'était un brave homme mais il était rongé par le chagrin. (...) [Avec Mme Fertet] ils formaient un couple triste à l'écart des autres.* » M. Jacottot et son fils discutent. Le premier en vient à la triste conclusion que M. Fertet devait voir dans les enfants de sa classe son aîné. Son ressenti, 65 ans plus tard, c'est que certains élèves ayant seulement deux ans d'écart avec le fils absent, cela pouvait avoir une incidence sur le comportement du maître envers ceux-ci. Une fermeté pas toujours appréciée.

Henri Fertet et sa femme Cécile partent à la retraite en 1955. M. Fertet décède peu de temps après.

Pierre, le jeune frère de Henri pour qui il vouait une grande admiration, vit en compagnie du fantôme persistant de son frère aîné. Les mots à son propos écrit par Henri dans sa lettre « *Il doit se montrer digne de moi* » le poursuivent, lancinants dans son esprit. Seul survivant d'une fratrie de trois garçons, un autre étant décédé avant la guerre, il porte la lourde charge que son frère aîné a déposé sur ses épaules.

« Il doit se
montrer digne de
moi »

Le 3 décembre 1980, le journal « L'Express » intitule un de ses articles : « *Besançon : tragique histoire et navrants prolongements* ».

Au matin, Pierre et sa mère se sont donné la mort dans leur voiture au cœur de la forêt de Chailluz à Besançon. Le journal relate les faits à la fois sordides et poignants, résultats d'une longue et lente agonie, d'une vie hantée par le souvenir d'un fils et d'un frère mort pour la patrie, de seize années soufflées en l'espace d'un instant.

Aujourd'hui, que reste-t-il de Henri Fertet ? La fille de Pierre et nièce de Henri, Mme Myriam Fertet-Boudriot, a décidé en 2013 de léguer au musée de la Résistance de Besançon toute une valise comportant des documents reliés à Henri : 250 photos, 2 ouvrages, 3 dessins, 11 objets dont son portefeuille, une quarantaine de pièces d'archives... Un trésor inestimable pour assurer la pérennité du sacrifice du jeune résistant. Sa lettre, traversant les décennies, est régulièrement lue par les étudiants et lors de la célébration du 75ème anniversaire du Débarquement, le

président Emmanuel Macron remet en lumière les phrases rédigées par Henri avant sa dernière marche vers le peloton d'exécution.

Des rues, des écoles, des lycées portent son nom, amenant chaque bisontin, selon M. Jacottot, à se demander qui était ce jeune Henri, mort à l'âge de 16 ans. Afin de faire connaître son histoire au plus grand nombre, celui-ci effectue des discours d'hommage lors de commémorations.

« Ce qui m'intéresse c'est ce qu'il reste dans la tête des gens. (...) Il faut témoigner afin de ne pas oublier le sacrifice de certains pour la liberté de tous. Un nom inscrit quelque part, si vous n'avez pas l'histoire derrière, ça ne sert pas à grand-chose. »
ajoute M. Jacottot.

Témoigner, raconter l'histoire de Henri Fertet, ce jeune homme dont le souhait était celui « d'une France libre et des Français heureux, (...) une France travailleuse, laborieuse et honnête.

Que les Français soient heureux, voilà l'essentiel. », une grandeur d'âme qui refusait le bandeau et les attaches, enfant qui avait encore tant d'années devant lui.

« C'est dur quand même dur de mourir. »

Clémence Dethoor

Mes plus sincères remerciements à M. Jean-Claude JACOTTOT et son fils M. Jean-Christophe JACOTTOT qui ont tous les deux accepté de témoigner et d'éclaircir l'histoire de Henri Fertet.

Pour aller plus loin...

- **Ina.fr.** « Je meurs pour ma patrie ». <https://www.ina.fr/video/I07297732>
- **Les Dernières Dépêches.** Hommage aux fusillés de Guy Mocquet, « Ils étaient seize de chez nous » <https://www.retronews.fr/journal/les-dernieres-depeches-de-dijon/17-aout-1946/1749/3228575/3>
- **L'Express.** Article sur les décès de Cécile et Pierre Fertet. <http://doc.rero.ch/record/67940>
- **Pupille-orphelin.** « Henri FERTET un jeune résistant, un très jeune combattant », <https://pupille-orphelin.fr/2019/06/07/henri-fertet-un-jeune-resistant-un-tres-jeune-combattant/>

- **Vosges Matin.** « Mon oncle, ce héros »,
<https://www.vosgesmatin.fr/actualite/2013/09/26/mon-oncle-ce-heros>

- **Youtube.** « Henri Fertet, 16 ans, résistant: fusillé pour la Liberté »,
<https://www.youtube.com/watch?v=hWViUxfGUF0>

--> **Pour lire la lettre de Henri Fertet dans son intégralité :**
http://lesamitiesdelaresistance.fr/lien21/p49-henri_fertet.pdf

--> **Pour lire la lettre de M. Dufils à la famille Fertet:** Archives départementales du Doubs, https://archives.doubs.fr/index.php?option=com_content&task=view&id=713&Itemid=1

Le ravitaillement pendant la Seconde Guerre mondiale

La loi Paul-Boncour du 11 juillet 1938 porte « sur l'organisation de la nation pour le temps de guerre ». Son objectif premier est d'éviter les erreurs qui ont été commises pendant la Première Guerre mondiale en permettant la répartition équitable des denrées entre les citoyens. En effet, en 1914, aucun rationnement n'avait été prévu, laissant la loi du plus fort s'appliquer. Aussi, l'article 46 de ladite loi prévoit la possibilité de réquisitionner, de collecter et de distribuer des denrées agricoles et alimentaires en cas de conflit.

Suivant cette logique, le décret du 4 octobre 1939 instaure les services régionaux et départementaux du ravitaillement général, lesquels sont placés sous l'autorité du ministre de l'Agriculture de l'époque : Henri Queuille. Toutefois, il faudra attendre l'année 1940 pour que la

France se dote d'un véritable ravitaillement. Elle est le seul pays à ne pas s'en être doté entre septembre 1939 et le début de l'année 1940, sauf pour l'essence et certains produits industriels. Et pour cause, Henri Queuille n'était pas pour un rationnement généralisé ni pour un ravitaillement. Plusieurs raisons à cela : risque de pénurie (panique) ; suffisance des ressources de la France grâce à ses colonies et ses partenaires commerciaux ; le marché libre inciterait les agriculteurs à produire plus.

Seulement, au début de l'année 1940, l'occupation allemande entraîne la cessation des échanges commerciaux. C'est ainsi que la France tombe dans une période de pénurie, d'où il suit la mise en place de limitations sur les produits de consommation.

Il faudra alors attendre le décret du 10 mars 1940 pour que les conditions de mise en place du ravitaillement et d'établissement de cartes d'alimentation soient fixées. Le 3 avril 1940 au plus tard, chaque personne devait remplir une déclaration afin d'être classée dans une des catégories de consommateurs. Il en existe plusieurs :

Catégorie E : enfants des deux sexes âgés de moins de trois ans

Catégorie J1 : enfants des deux sexes âgés de trois à six ans révolus

Catégorie J2 : enfants des deux sexes âgés de six à douze ans révolus

Catégorie J3 : jeunes de treize à vingt-et-un ans et femmes enceintes (catégorie créée ultérieurement)

Catégorie A : consommateurs de douze à soixante-dix ans ne se livrant pas à des travaux de force

Catégorie T : consommateurs de quatorze à soixante-dix ans se livrant à des travaux pénibles nécessitant une grande dépense de force musculaire

Catégorie C : consommateur de douze ans et sans limite d'âge se livrant personnellement aux travaux agricoles

Catégorie V : consommateurs de plus de soixante-dix ans dont les occupations ne peuvent autoriser un classement en catégorie C

Les deux dernières catégories ont été créées par l'arrêté du 11 décembre 1940 qui fixe les travaux, professions, emplois etc.,

dont les consommateurs français peuvent se prévaloir aux fins d'être classé dans la catégorie T. En vertu, de l'arrêté du 20 octobre 1940, chaque catégorie correspond à une carte individuelle d'alimentation. Ces cartes de rationnement ont été distribuées dès octobre 1940 mais celles-ci ne concernaient dans un premier temps que les produits de première nécessité tels que le pain, la viande, les pâtes, le sucre...

catégorie, numéro d'ordre, indication du domicile et de l'état civil, date de délivrance, désignation et cachet de la mairie l'ayant délivrée, signature du Maire ainsi que la date de validité.

La détention d'une telle carte n'exonère cependant pas le consommateur de payer les produits, elle donne seulement à chaque consommateur le droit d'obtenir des quantités déterminées des denrées dont la

réglementation a été jugée nécessaire.



Cette carte, individuelle et nominative, renseigne les informations suivantes : lettre de

La détention d'une telle carte donne seulement à chaque consommateur le droit d'obtenir des quantités déterminées de denrées.

Il existe également deux autres titres d'alimentation :

1) les coupons de rationnement (1942) : ils permettaient aux personnes d'obtenir soit, une quantité déterminée de denrées de la part de leur fournisseur ; soit, des feuilles de ticket de la part de la Mairie.



2) les tickets de rationnement : ils permettaient d'obtenir, chaque jour, des quantités déterminées de denrées rationnées. La quantité y était exprimée par un nombre de grammes, une lettre, un groupe de lettres ou un signe.

Malheureusement, il manquait parfois de farine et de combustible, surtout en 1943-1944, rendant la fabrication impossible. Dans ces cas-là, la carte de pain s'avérait être inutile.

Ces conditions ont par ailleurs favorisé l'émergence d'un marché noir, certains profitant de la misère pour gagner de l'argent. On a également vu l'essor d'un commerce clandestin des cartes de pain.



Calypso Chosson